

SITOM



SITOM Nord-Isère

FÉVRIER 2015

N°11

EN DIRECT Journal d'information du Syndicat Mixte de Traitement
des Ordures Ménagères du Nord-Isère



- Réseau de chaleur -
LES TRAVAUX COMMENCENT !

Maintenir cette installation à la pointe



Le nouveau comité syndical et moi-même avons entamé notre mandat en définissant des objectifs ambitieux et une feuille de route opérationnelle, pour les six années à venir. L'outil qui nous a été confié — l'usine de valorisation des déchets —

nécessite non seulement une gestion exemplaire, mais une vision à moyen et long terme, dont voici les axes principaux.

Etendre le réseau de chaleur

L'année 2015 sera marquée par les travaux d'extension du réseau de chaleur, qui alimentera de nombreux logements, des entreprises, des équipements publics à Bourgoin-Jallieu. Bien sûr, les travaux engendreront sans doute des désagréments, mais pour quelles améliorations ! Les nouveaux raccords verront leur facture baisser notablement, tout en utilisant une énergie non fossile. C'est une boucle vertueuse, à tous niveaux.

Restructurer la dette : notre priorité

Comme de nombreuses collectivités locales, le Sitom a contracté en 2007 — sans en connaître la véritable nature — des emprunts toxiques auprès de la société Dexia. A partir de 2016, nos taux d'intérêts sur un des emprunts risquent de tripler. Il n'est pas juste que le service public paie les pots cassés des errements des banques ayant créé la crise dans laquelle nous sommes encore plongés et dont elles se sont déjà toutes relevées. C'est pourquoi, en 2013, nous avons engagé une action en justice à l'encontre de Dexia. Début 2014, la Communauté urbaine de Lille a obtenu gain de cause pour un emprunt similaire. C'est un signe encourageant.

Des solutions à long terme pour les mâchefers

Issus de la combustion des ordures ménagères, les mâchefers sont des résidus qui restent complexes à valoriser. En effet, aujourd'hui, les chantiers routiers sont rares, rendant la valorisation de ces derniers difficile. Notre objectif est double : réduire le volume des mâchefers en limitant le verre encore très présent dans les déchets ménagers ; trouver des exutoires pérennes. Nous réfléchissons aux différentes actions permettant de mieux gérer ces résidus : soutenir la Recherche & Développement sur la possibilité d'étendre le champ d'utilisation des mâchefers au-delà des simples travaux routiers ; disposer d'une politique forte de valorisation des mâchefers auprès des collectivités adhérentes.



S'améliorer en continu

Réalisé en 2013, l'audit technique a conclu à un très bon fonctionnement des installations. Il a également débouché sur des pistes d'amélioration, échelonnées sur cinq ans. Plusieurs ont été réalisées telles que la protection incendie de la fosse à encombrants, la sécurisation des quais de déchargement, ou vont l'être très prochainement, comme l'optimisation des aérocondenseurs. Vous trouverez le détail des travaux réalisés et à venir en page 6 de notre journal.

Les apports en déchets, à stabiliser

L'équilibre budgétaire de notre installation repose en grande partie sur la stabilité des tonnages de déchets que nous recevons. En effet, les collectivités contribuent financièrement, en fonction du tonnage qu'elles nous confient. L'un des objectifs du mandat est donc de consolider les partenariats existants et d'en construire de nouveaux.

Je souhaite préciser que nous poursuivons l'action engagée par le précédent conseil syndical, avec une volonté : maintenir cette installation à la pointe des avancées réglementaires, techniques et environnementales, pour un service public exemplaire.



Henri Levy
Président du SITOM Nord-Isère

Une nouvelle équipe pour un nouveau cap !

Suite aux résultats des élections municipales de mars 2014, le SITOM Nord-Isère a renouvelé les élus représentant les communes. Aux côtés d'Henri Levy, président, découvrez la nouvelle équipe.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU D'HAUTEVILLE



- **Daniel Mathieu**, 12^e vice-président, Réglementation et environnement
- Gérard Chapuis et Frank Steyaert, élus
- 8 communes, 6 567 habitants*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CHARTREUSE DE PORTES



- **Jacky Lambert**, 8^e vice-président, Suivi des hauts PCI
- Pascal Vettard, élu
- 11 communes, 4 905 habitants*

SIVOM DE PONT-DE-CHÉRY



- **Alain Tuduri**, 6^e vice-président, Veille technologique et gestion des déchets contaminés
- Pascal Blanc,

Roger Davrieux, Daniel Gimel et Marie-Andrée Obrier, élus
- 7 communes, 30 955 habitants*

SYNDICAT MIXTE DU NORD-DAUPHINÉ



- **Jean-Pierre Girard**, 1^e vice-président, Finances • **André Queminn**, 3^e vice-président, Mâchefers • **Gilbert Marboeuf**, 5^e vice-président, Déchets ultimes, refus de tri et COVADE • **Jean-Pierre Lovet**, 10^e vice-président – Gestion de l'usine de traitement des ordures ménagères et suivi du Plan départemental d'élimination des déchets
- Bernard Badin, Marc Bernard, Pascale Bidard, Jean-Marc Boitte, Jean-Marie Bosch, Denis Bouvier-Patron, Patrick Castaing, Robert Dujardin, Danielle Hanique, Bernard Hildt, Jean-Marc Jovet, Gérard Perraud, Christian Rey, Myrienne Sapet, Philippe Saunier, Emmanuelle Spadone et Francis Spitzner, élus.
- 69 communes, 196 118 habitants*

SIVOM DU BAS-BUGEY



- **Roland Deschamps**, 11^e vice-président, Déchets non dangereux des activités économiques

- Gabrielle Contu, Jean-Yves Hedon, Michel-Charles Riera et Michel Zuccali, élus
- 51 communes, 29 784 habitants*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUGEY SUD



- **René Vuillerod**, 9^e vice-président, Valorisation énergétique
- Guy Plantin, élu

- 5 communes, 2 044 habitants*

SICTOM DU GUIERS



- **Jean Pagniez**, 4^e vice-président, Suivi des contrats de traitement des ordures ménagères (hors membre du SITOM)

- Catherine Angelin, Daniel Lombard et Jean-Claude Paravy, élus
- 22 communes, 24 504 habitants*

SICTOM DE LA RÉGION DE MORESTEL



- **Alain Veyret**, 2^e vice-président, Surveillance environnementale : prélèvements et analyses réalisées dans le cadre

de l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères • **Maurice Belantan**, 7^e vice-président, Communication

- André Aberlin, Jacques Bernard, Hélène Berthet-Bizot, Ana-Paula Dumarterey, Patrick Ferraris, Marie-Christine Frachon, Jean-Claude Neel et Franck Zorian, élus
- 49 communes, 80 960 habitants*

* données INSEE 2011

4. réseau de chaleur



Le quartier Champ-Fleuri à Bourgoin-Jallieu

BOURGOIN-JALLIEU

Un réseau de chaleur plus grand en 2016

Les premiers coups de pelle seront donnés au premier trimestre 2015, avec l'objectif d'une mise en service début 2016. Gros plan sur le réseau de chaleur de Bourgoin-Jallieu, son extension... **et ses nombreux avantages.**

■ Une énergie vertueuse

En brûlant, les déchets génèrent de la chaleur dont l'énergie est transférée dans le réseau de chauffage urbain, sous forme d'eau chaude destinée au chauffage et à la production d'eau chaude des logements, des bâtiments communaux et d'enseignement, des établissements de santé et des industriels. En valorisant ainsi l'énergie produite par l'usine d'incinération, le réseau contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliore le bilan carbone de la ville. C'est l'application même de la maxime de Lavoisier : « rien ne se perd, tout se transforme ».

■ L'indépendance énergétique

L'usine de valorisation produira plus de 83% de la chaleur du réseau à partir de l'incinération des déchets. « Les 17% restants seront assurés par deux chaufferies d'appoint au gaz naturel qui prendront le relais en cas de grand froid ou lorsque l'usine sera en maintenance », ajoute Guillaume Crollard, ingénieur d'étude de la société dédiée Berjalia de la DSP (groupe Dalkia, filiale EDF). La ville s'assure ainsi une indépendance et une autonomie énergétique : vous vous chauffez avec vos déchets et ceux des 222 communes du territoire du SITOM !

■ Des factures sans surprise

Déconnectée des énergies fossiles et de la fluctuation de leur prix, l'énergie produite par l'usine de valorisation garantit des prix stables pour les abonnés. « La facture comprend un abonnement fixe et une part proportionnelle en fonction de la consommation contrôlée par le SITOM et la ville, confirme Rémy Brunetti, chargé d'affaires chez Berjalia. De plus, les nouveaux abonnés intégrés à l'origine du projet bénéficieront d'un branchement au réseau de chaleur sans coût de raccordement ».

■ Un réseau évolutif

Aujourd'hui long de 3,5 kilomètres, le réseau s'étendra dans un premier temps à 17 kilomètres, en traversant de long en large la ville. « Il sera ensuite amené à se développer, en fonction des projets de construction, de réhabilitation et des souhaits de raccordements de nouveaux abonnés », ajoute Guillaume Crollard de Berjalia.

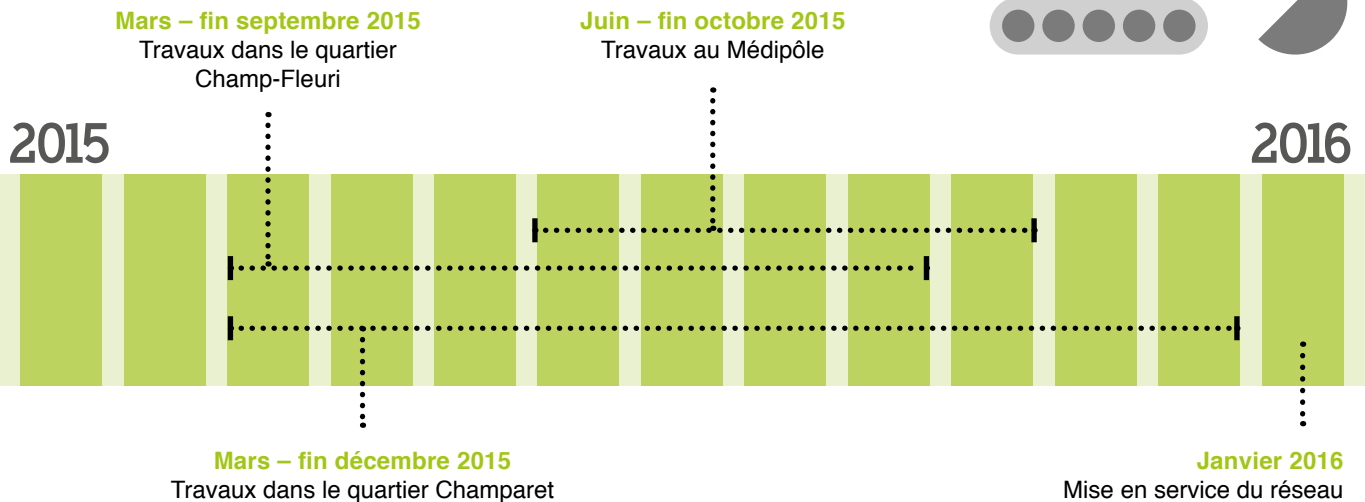
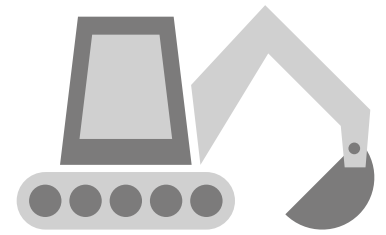
■ Un service public toute l'année

En hiver, le réseau assure la fourniture de chaleur dans les logements et les bâtiments raccordés. Le reste de l'année — quand on n'utilise pas le chauffage —, l'énergie générée par l'incinération des déchets sert à produire de l'eau chaude sanitaire. Pour les Berjalliens, c'est un service public 365 jours sur 365 qui est assuré !

Le réseau en chiffres

- 17 kilomètres de tuyaux
- Près d'**1/3** de la ville chauffée
- **6 600** tonnes de CO₂ en moins par an sur la ville de Bourgoin-Jallieu
- Une économie de **10 à 15%** sur la facture de chauffage
- **9 000** Berjalliens chauffés

Travaux : les grandes étapes



Ils témoignent



René Vuillerod

vice-président en charge de la Valorisation énergétique

« Le choix de l'extension du réseau s'est très rapidement imposé à nous. L'aspect environnemental a, bien sûr, fortement pesé dans la balance. Face à l'urgence d'agir pour le climat et à l'épuisement des réserves d'énergies fossiles, il est logique d'étudier d'autres alternatives plus vertueuses. Pour nous, il est évident que la valorisation de l'énergie de l'usine d'incinération est un choix d'avenir. Tout l'enjeu du projet est d'offrir aux Berjalliens un service de qualité, accompagné de réels avantages financiers. La démarche est en phase avec les orientations européennes tout comme la loi de Transition énergétique. »

Jean-Pierre Girard

1^{er} adjoint au maire en charge du Développement économique, vice-président du SITOM Nord-Isère en charge des Finances et vice-président de la CAPI en charge de la stratégie financière

« En évitant le recours aux énergies fossiles, l'extension du réseau répond aux objectifs du Plan Climat Énergie engagé par la municipalité et plus largement par les intercommunalités voisines. Il participe à améliorer le bilan carbone de la ville. La volonté de l'équipe municipale a été d'associer au mieux les administrés, notamment les futurs abonnés au réseau. Une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) leur permettra de s'informer et de s'exprimer sur le projet. Tout le temps du chantier, nos services techniques veilleront à ce que les travaux perturbent le moins possible la vie locale. Pas moins de 12 kilomètres de voirie seront ouverts en 2015, soit 10 % des chaussées de la ville ! »



2014 : les grands travaux !

Pour maintenir les excellents résultats de l'audit technique de 2013 — 246 points évalués comme « neufs ou en bon état » sur les 250 étudiés —, le SITOM a engagé un plan pluriannuel d'amélioration de ses installations. **Coup d'œil sur les travaux réalisés en 2014.**



Le canon à eau



Les barrières pour le quai de déchargement



Les aérocondenseurs



Jean-Pierre Lovet

vice-président en charge de la Gestion de l'usine

« L'usine de valorisation est un très bel outil, et, selon les études menées par des organismes indépendants, son impact sur l'environnement proche est indétectable. Nous sommes loin de l'image que l'on peut se faire de l'incinération ! L'avenir d'une telle installation repose néanmoins sur une amélioration continue. Pour traiter 160 000 tonnes de déchets par an dans les meilleures conditions possibles, le SITOM doit recenser régulièrement l'état de ses installations, en vérifier la conformité réglementaire et en analyser le fonctionnement. C'est tout l'objet de l'audit que nous avons engagé en 2013. Aujourd'hui, les résultats du rapport nous ont permis de construire un plan d'actions jusqu'en 2019, avec un double objectif de performance énergétique et de minimisation des impacts de l'usine sur son environnement. Nous avons l'obligation d'être précis, d'anticiper les évolutions et de viser l'excellence : dans cinq ans, nous réaliserons un nouvel audit. »

■ Dispositif incendie : renforcé !

Les installations de traitement de déchets sont exposées au risque d'incendie. Il reste paradoxalement assez significatif avec les déchets humides (ordures ménagères, par exemple). Pour renforcer la sécurité des agents, un canon à eau a été installé au niveau de la fosse des encombrants.

■ Des barrières pour les quais

Chaque jour, des dizaines de camions de collecte déchargent les ordures ménagères dans la fosse à déchets. C'est ici, sur les quais de déverse, que des barrières ont été installées afin de sécuriser l'opération. Un vrai « plus » pour le personnel travaillant à quai ! La porte du hall de déchargement de la fosse à ordures ménagères a également été changée.

■ Les aérocondenseurs à l'étude

Les aérocondenseurs servant à condenser la vapeur générée par la combustion des ordures ménagères ont fait l'objet d'une étude d'optimisation. L'analyse a fait apparaître un gain potentiel de valorisation énergétique entre 3 et 5 %, grâce à l'installation de brise-vents prévue en 2015.



Et en 2015 ?

Dans la continuité de l'audit, un montant de 1,1 million d'euros a été provisionné en 2015 pour financer des travaux importants prévus sur plusieurs années.

Parmi les principaux chantiers planifiés, le traitement des fumées figure au rang des priorités, avec un investissement de 300 000 euros pour un passage au bicarbonate de sodium. Ce nouveau produit est plus économique que la chaux habituellement utilisée, et permet d'être plus réactif dans la gestion des pics de pollution. Toutefois, cela nécessitera, au préalable, des essais programmés au printemps 2015. L'achèvement des études d'optimisation des aérocondenseurs débouchera sur des travaux pour un montant de 250 000 euros. Enfin, 550 000 euros seront affectés d'une part pour le renforcement de la production de chaleur afin alimenter le réseau de chauffage urbain de la Ville de Bourgoin Jallieu (340 000 euros) et d'autre part pour des travaux divers (210 000 euros).

campagne verre

TRI DU VERRE

La sensibilisation sur grand écran

Amateur de cinéma, vous avez certainement découvert le spot publicitaire du SITOM diffusé avant votre film. **Un clip sympathique pour sensibiliser au tri du verre.**

Abracadatri ! Triez le verre, rien ne se perd, tout se transforme. Le slogan, librement inspiré de la célèbre formule de Lavoisier, rappelle que vous avez le pouvoir de transformer vos bocaux... en bouteilles ! Dans cette animation d'une vingtaine de secondes, projetée dans les cinémas, des pots en verre de toutes tailles prennent vie dans une cuisine. En formant la grande échelle, ils se transforment en une seule et même bouteille. Le message ? Il est simple : le verre se trie et se recycle à l'infini !

Avec ce clip ludique, qui intègre une campagne multisupports plus large, le SITOM souhaite toucher le grand public, notamment les plus jeunes qui sont de précieux relais d'information. Il est diffusé pendant un an dans les 23 salles des 6 cinémas de Bourgoin-Jallieu, Pont-de-Chéruy, Morestel, Pont-de-Beauvoisin, Belley et Hauteville-Lompnes.



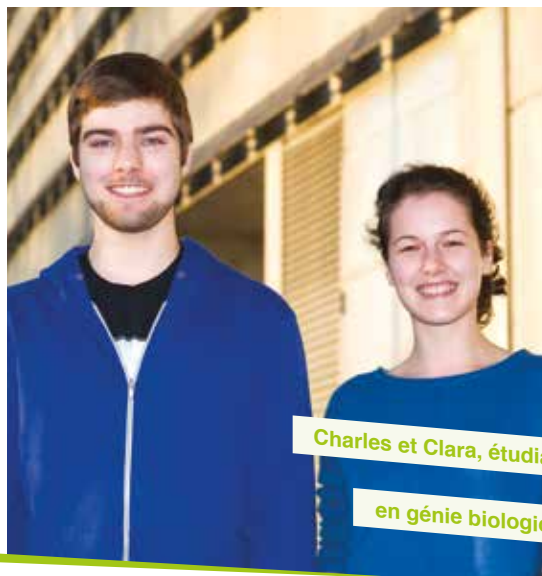
Maurice Belantan

vice-président du SITOM Nord-Isère en charge de la communication

« Aujourd'hui, sur les 45 kilos de verre jetés par an et par habitant, seulement 27 sont triés correctement. Ce constat nous a conduit à lancer une campagne de sensibilisation aux règles de tri du verre. Nous avons fait le choix de l'humour et du décalage avec ce clip sympathique. Pour nous, l'objectif est de diminuer les erreurs de tri et de réduire les résidus d'incinération, difficiles à valoriser et coûteux pour le SITOM. Nous savons, par exemple, qu'en suivant les consignes de tri à la lettre, 20 à 30% des collectes pourraient être évitées. Les marges de progrès existent mais la participation de chacun est indispensable ! »



8 témoignages visites



Charles et Clara, étudiants

en génie biologique.

Ils ont visité, ils en parlent !

Des étudiants de l'IUT de Saint-Étienne ont récemment visité les installations du SITOM. Deux d'entre eux partagent leur ressenti à l'issue du parcours.

Étudiants en génie biologique, Clara Muller et Charles Calvet connaissent déjà bien le monde des déchets. À l'IUT, ils ont un cours consacré au sujet. À la maison, ils disent aussi faire très attention au tri des déchets... comme à la réduction à la source. Pour eux, la visite de l'usine d'incinération a été plus qu'enrichissante : « grâce aux panneaux et à l'accompagnateur, on comprend très concrètement comment les déchets sont traités et valorisés, c'est un bon complément aux cours que nous avons eu à l'IUT », explique Clara. Outre l'aspect technique, il y a la découverte d'un service public indispensable. « Les volumes traités sont impressionnants, s'étonne Charles. De la réception des déchets à leur valorisation, tout est fait dans le respect de l'environnement, ce qui est rassurant ». Une bonne expérience, donc, qu'ils conseillent à tous « pour prendre conscience de l'importance du tri et de la réduction des déchets à la source ».

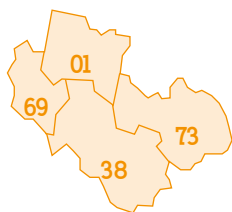
Programmez votre visite

Habitants, entreprises, associations, écoles, collèges, lycées... découvrez l'envers du décor. L'usine est ouverte aux groupes (de 8 à 40 personnes) les jeudis matin et après-midi, sur réservation auprès de Laure Brodier au SITOM. **La visite dure une heure et comprend un temps de présentation, la diffusion d'un film puis la découverte des installations.**

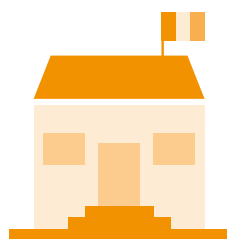
Le SITOM Nord-Isère, en bref



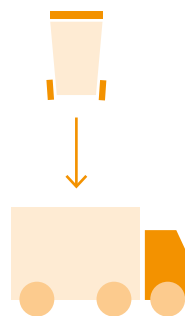
Le SITOM est un syndicat mixte de **traitement des ordures ménagères.**



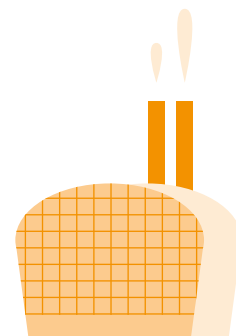
Il fédère 8 établissements publics de coopération intercommunale répartis sur **4 départements** : Isère, Ain, Savoie et Rhône.



Le SITOM est chargé du traitement des ordures ménagères des **222 communes** de ces territoires, soit **375 837 habitants.**



Il traite également les déchets collectés par des partenaires publics et privés.



Son rôle est de gérer l'usine de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.